

DÉROGATION MINEURE
N° DM 3003523450

AVIS PUBLIC est par les présentes donné qu'à sa séance ordinaire qui se tiendra le **4 août 2025, à 19 h**, au Centre culturel de Pierrefonds, situé au **13 850, boulevard Gouin Ouest**, le conseil d'arrondissement statuera sur la demande de dérogation mineure à la réglementation d'urbanisme pour l'immeuble suivant :

Étude	Lieu de dérogation
DM 3003523450	13 057, boulevard Gouin Ouest

Permettre dans la zone C-5-311, pour l'agrandissement d'un bâtiment commercial existant, lot 1 370 349:

- une marge latérale côté est de 1,76 m au lieu du minimum requis de 3 m, tel que mentionné dans la grille de spécifications de la zone C-5-311 du règlement de zonage CA29 0040, et
- une porte de garage non vitrée au lieu d'une porte vitrée en totalité.

AVIS est également donné que toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil d'arrondissement relativement à cette demande au cours de cette séance.

FAIT À MONTRÉAL, ARRONDISSEMENT DE PIERREFONDS-ROXBORO
ce neuvième jour du mois de juillet de l'an 2025.

Le secrétaire d'arrondissement,



M^e Jean-François Gauthier, MBA

/ac